

Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

N°50 Avril - Mai - Juin 2010



L'Ecrin fête son 50ème numéro!

Bulletin de liaison de la Section Belgique de l'AIACE

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC 29 00/33 - (32) 02/295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89 E-mail: <u>aiace-be@ec.europa.eu</u> Site Internet: http://www.aiace-be.eu/



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

Sommaire n° 50

Avril - Mai - Juin 2010

❖ Editorial – Ten Geleide	2-3	*	Questions générales	ı
* La vie de l'Aiace Section Bel	gique	•	Google, mini-mode d'emploi	19
• Le Conseil d'administration au	_	•	Les brèves	ı
 50, quel beau chiffre rond pour Le diner festif des Anciens Voyager avec l'AIACE Une journée à Anvers 	l'Ecrin! 6 7 8 9	•	Mémoire d'Europe Galileo	22 22
 Les conférences de la Section Be Paris, Batignolles et Nouvelle A 		•	Société	
 Turis, Builgnoties et Nouvette A Questions européennes 	inenes 10	•	Voyage en Eurocratie El Greco et présidence espagnole	23 24
 L'euro, monnaie bousculée Interpréter les sondages 	12 14	*	Que sont-ils devenus ?	25
Présidence du Conseil européen		•	Ils nous ont quittés	26
 Place de la culture dans l'UE 60^e anniversaire déclaration Sch 	16 human 18	*	Contributions des lecteurs	28

L'ECRIN, bulletin trimestriel de la Section Belgique de l'AIACE

Ont participé à ce numéro J.-P. Bobichon, Y. Demory, J.-P. Dubois, D. Guggenbühl, P. Loir, J.-B. Quicheron, M. Saxel, L. Schubert, J. M. Tique, A. Vanhaeverbeke

Bulletin gratuit diffusé aux membres

L'Ecrin a été envoyé aux ateliers de la Commission pour reproduction le 20 avril 2010

L'Ecrin et ses acteurs :

Directeur de la publication : André Vanhaeverbeke, Président de la Section Belgique

Rédacteur en chef, maquette et mise en forme : Jean-Bernard Quicheron

Autres membres du Comité de rédaction : Yvette Demory, D. Guggenbühl et Philippe Loir

Imprimé dans les ateliers de la Commission européenne

Dépôt à la Bibliothèque Royale de Belgique : ISSN 1783 – 5410 **Retrouvez-nous sur:** http://www.aiace-be.eu/BE_ecrin.html

Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC 29 00/33 - (32) 02/295 38 42 ou 296 48 24 - Fax (32) 02/299 52 89 E-mail: <u>aiace-be@ec.europa.eu</u> Site Internet: http://www.aiace-be.eu/





Les crises révélatrices

ans un édito précédent, j'avais déjà cité une phrase du financier américain Warren Buffet à propos de la crise financière : «c'est quand la mer se retire qu'on aperçoit les baigneurs nageant sans maillot». La même chose se reproduit avec la crise grecque. On connaissait dès le départ les faiblesses structurelles de la zone euro, et notamment l'absence de gouvernement économique, d'autant plus indispensable que des disparités économiques sensibles existent entre ses membres. C'est en particulier le cas de la Grèce dont l'économie est plus fragile et la capacité d'endettement plus faible du fait de sa relative pauvreté. De plus, protégée par l'euro, elle a laissé filer sa dette publique, dont elle dissimulait, ô scandale, le poids réel. Pourquoi l'a-t-on laissée faire bien qu'elle ait été nettement en contravention avec le Pacte de stabilité et de croissance ? En fait, parce que ce pacte était de facto devenu une morale sans sanction.

Le groupe euro est composé de «pairs» qui se tiennent par la barbichette et où on ne se punit pas mutuellement. Aujourd'hui, devant les dégâts, on peut espérer que les grands pays membres de l'euro se sentiront obligés d'instaurer une discipline monétaire et budgétaire, autre qu'auto-consentie, à commencer pour eux-mêmes. Se donner les moyens d'entraîner une convergence des politiques macroéconomiques sans laquelle l'Union économique et monétaire restera toujours fragile. Comme le dit Delors, aujourd'hui l'euro protège mais ne stimule pas.

En attendant, malgré les colères et invectives, on ne peut se dispenser de sauver la Grèce. Et il ne suffit pas à cet égard de se limiter à des programmes d'austérité tellement draconiens qu'ils risqueraient de tuer le malade. Même les soi-disant bons élèves, gérant des économies fortes, recommandent de ne pas tenter de résorber trop rapidement les déficits, ce qui risquerait de compromettre la reprise de la croissance. Or, c'est dans la reprise qu'est la vraie solution à la réduction progressive des endettements. A fortiori pour la petite Grèce tellement handicapée économiquement qu'elle ne pourra s'en sortir seule. Il faudra donc l'aider malgré ses fautes, comme on le fait dans une famille avec un proche, même s'il s'est mal comporté. Lui imposer des disciplines certes, mais aussi lui faciliter les réformes par des aides transitoires au fonctionnement. Disciplines et solidarités, bâton et carotte.

Sachons en tous cas raison garder. La crise de la Grèce n'est majeure que pour elle-même. L'UE pourrait facilement la circonscrire mais il lui faudra pour cela, dans le chef de ses Etats Membres, «cinq minutes de courage politique» selon l'expression du Premier Ministre belge à propos d'un conflit tout à fait mineur en soi mais qui pourrit la vie politique. Dans ce cas, le problème grec peut devenir un banc d'essai pour tenter de renforcer les solidarités européennes.

En attendant, remercions la Grèce d'avoir réussi à provoquer ce que tout le monde espérait mais sans savoir comment s'y prendre, la dépréciation d'un euro surévalué! Cela nous préparera à faire face à une autre turbulence qui pourrait surgir, celle de la dépréciation de la monnaie britannique menaçant les règles de concurrence du marché unique. De révélatrice la crise en deviendrait salvatrice.

André Vanhaeverbeke, Président







Onthullende crisis

In een eerder Ten geleide had ik al een zin aangehaald van de Amerikaanse financier Warren Buffet over de financiële crisis: "als de zee zich terugtrekt zie je wie er in zijn blootje zwemt". Hetzelfde geldt nu weer voor de Griekse crisis. De structurele zwakten van de Eurozone waren van meet af aan bekend, en met name het ontbreken van een economische regering, des te onontbeerlijker omdat er aanzienlijke economische verschillen bestaan tussen de leden. Dit geldt in het bijzonder voor Griekenland met zijn zwakkere economie en geringer vermogen om leningen aan te gaan op grond van zijn betrekkelijke armoede.

Bovendien heeft het, onder de paraplu van de euro, zijn staatsschuld torenhoog laten oplopen en, wat een schande, de ware omvang daarvan verdoezeld. Waarom heeft men laten begaan, terwijl dit een duidelijke inbreuk op het Groei- en Stabiliteitspact was? Welnu, omdat dit pact eigenlijk een moraal zonder sancties was geworden. De Eurogroep bestaat uit z.g. "gelijken" die elkaar de hand boven het hoofd houden en elkaar niet straffen. Gezien de schade mag men vandaag de dag hopen, dat de grote eurolanden zich verplicht zullen voelen een monetaire en budgetaire discipline in te voeren, die niet zelf-opgelegd is, te beginnen bij henzelf. Zich toerusten om een convergentie van hun macroeconomisch beleid teweeg te brengen bij gebreke waarvan de Economische en Monetaire Unie altijd kwetsbaar zal blijven. Zoals Delors zegt: vandaag beschermt de euro, maar stimuleert niet.

Intussen moet men, ondanks alle boosheid en scheldpartijen, Griekenland natuurlijk wel redden. En hiervoor volstaat het niet zich tot zó drastische bezuinigingsprogramma's te beperken dat de zieke kans loopt het loodje te leggen. Zelfs de zogezegde goede leerlingen met de sterke economieën bevelen aan niet te proberen de tekorten te snel weg te werken, wat een wederopleving van de groei in gevaar zou kunnen brengen. Maar juist in die wederopleving berust de ware oplossing voor de geleidelijke vermindering van de schulden. A fortiori voor het kleine Griekenland dat economisch zo gehandicapt is, dat het er alleen niet uit kan komen. Men moet het dus wel te hulp komen, ondanks zijn zonden, zoals in een familie, zelfs als een lid daarvan zich slecht gedragen heeft. Discipline opleggen, natuurlijk, maar ook hervormingen vergemakkelijken door tijdelijke steunmaatregelen om te kunnen blijven draaien. Discipline en solidariteit, koek en gard. Laten we in ieder geval het hoofd koel houden. De Griekse crisis is alleen groot voor het land zelf.

De EU zou die makkelijk kunnen indammen, maar daarvoor zouden de lidstaten "vijf minuten politieke moed" aan de dag moeten leggen, zoals de Belgische premier zei naar aanleiding van een op zichzelf gering conflict, dat echter het politieke leven verziekt. In dat geval kan het Griekse probleem een proefbank worden om te trachten de Europese solidariteit te versterken.

Intussen mogen we Griekenland dankbaar zijn omdat het iets bereikt heeft wat iedereen hoopte, maar niet wist te bewerkstelligen, de waardevermindering van een te dure euro! Dat zal ons helpen een andere schokgolf onder ogen te zien, namelijk de mogelijke devaluatie van de Britse munt die de mededingingsregels van de eenheidsmarkt zou kunnen bedreigen. Zo zou de crisis niet alleen onthullend, maar zelfs louterend kunnen werken.

André Vanhaeverbeke, Voorzitter



❖ La vie de l'AIACE Section Belgique

• Le Conseil d'administration au travail Philippe Loir



ors de la réunion du CA du 4 mars, Gilbert Lybaert notre trésorier, a communiqué le nouveau nombre des membres de la Section au 31/12/09, soit 3.179 membres. Durant l'année 2009, 159 membres ont été rayés de nos listes, soit par suite de décès (52) soit pour retour au pays ou toute autre raison. Comme 187 nouveaux membres ont adhéré, cela fait une progression de 28 membres, chiffre modérément élevé qui correspond logiquement aux recrutements des années 70/80 axés sur les nouveaux Etats membres.

L'activité excursions et voyages est toujours très dynamique, comme l'indique Yvette Demory dans les pages suivantes. Les voyages proposés au début de l'année sont tous complets sauf ceux prévus en fin d'année. Beaucoup de nos membres sont concernés puisque 424 inscriptions ont été enregistrées l'année dernière.

Le groupe d'action sociale s'est réuni le 1^{er} mars pour examiner, en présence des assistants sociaux de la Commission, une cinquantaine de cas suivis par le groupe. A cette occasion, un débat a eu lieu sur la possibilité d'organiser des activités pour des personnes handicapées. Cette question, soulevant des questions de responsabilité et de compétence de la part des accompagnateurs, nécessite encore une réflexion. Il a été reconnu, toutefois, que cette proposition ne pourrait concerner que des handicapés légers. Un cas difficile portant sur une personne complètement isolée a conduit une nouvelle fois à se préoccuper de ce type de situation ; une des difficultés réside dans leur détection.

A ce sujet, Monique Théâtre, pour l'Administration, a indiqué que le prochain questionnaire envoyé aux pensionnés par l'Administration sera ciblé vers les plus âgés d'entre eux ; il sera également affiné pour mieux détecter l'absence ou la présence d'un entourage familial susceptible d'aider la personne âgée. Ce sera certainement un instrument utile pour faciliter aux bénévoles l'accès à ces personnes.

La Section avait envoyé un appel à ses membres pour leur demander si certains d'entre eux étaient disponibles pour faire des conférences au service Visites de la Commission qui manque de conférenciers. Trente-six d'entre eux ont répondu positivement ; leurs noms ont été communiqués au Service visite qui se mettra en contact avec eux pour, dans un premier temps, compléter leurs sources d'information.

Le Président et le Vice-président, ainsi que Ludwig Schubert ont participé au Conseil d'Administration **International** des 8 et 9 mars.

Le dossier du statut de l'Aiace est revenu sur la table : il a été décidé finalement de ne pas modifier formellement ce statut. Un questionnaire permettra de clarifier certains points pour sa mise en œuvre, notamment pour la prise de décision à la majorité qualifiée dans certains



domaines comme l'a demandé notre Section. De nombreux points non essentiels sont renvoyés à une modification du règlement intérieur. Le tout devrait être bouclé lors du CA des prochaines Assises.

Le CA, unanime, a remercié Pierre Blanchard pour avoir mené à bien, sur des bases provisoires, la rédaction et la publication du n° 84 de VOX. Pour l'avenir deux propositions de règlement étaient en discussion, l'une, un compromis du Président Coget, et l'autre de W. Eifler préconisant un contrôle à posteriori du travail du comité de rédaction. Un texte tenant compte des deux attitudes devrait être adopté aux prochaines Assises. Maintenant il s'agit de trouver un rédacteur en chef et un comité de rédaction.

Le programme des Assises de Thessalonique se présente bien, plus de 200 inscriptions ont déjà été enregistrées.

De la rencontre avec les responsables du PMO et les représentants de la DG Ressources humaines (ancienne DG Admin) on peut retenir plus particulièrement deux points. Le premier est la situation de la Caisse maladie. Son responsable, L.Promelle, a expliqué avec sa clarté habituelle que la Caisse était désormais en déficit (19 mio en 2008) et qu'elle devait d'ores et déjà utiliser son fond de réserve.

Le déficit s'est creusé pour des raisons connues : augmentation rapide du coût des prestations médicales et recrutement d'un nombre important d'agents contractuels ayant des rémunérations nettement moins élevées que les fonctionnaires et dont le montant de cotisations est plus bas. Comme leurs remboursements médicaux sont au même niveau que ceux des fonctionnaires, le déficit est inéluctable. Quels sont les remèdes ? Le premier serait d'augmenter les cotisations, actuellement de 5,1%, jusqu'au plafond autorisé de 6% avec une répartition fixée à 2/3 pour les Etats membres et 1/3 pour les cotisants. La difficulté est que les Etats membres ne souhaitent pas contribuer davantage aux rémunérations de fonctionnaires qu'ils estiment déjà trop payés. L'autre solution est de présenter un plan d'économies portant sur les niveaux de remboursement et sur la rationalisation des dépenses, par ex, sortir de la caisse maladie la médecine préventive des actifs ou l'assurance dépendance qui relèvent d'un logique différente. Nos règles de remboursement étant plus favorables que celles des Etats membres et notre taux de cotisation parmi les plus bas du monde, il y aurait des solutions à trouver. Des négociations et concertations doivent être lancées rapidement avec les Etats membres, les représentants du personnel y seront associés (y compris ceux de l'Aiace sans droit de vote). En raison de la complexité du dossier, il faudra compter environ 2 ans avant d'aboutir pour les Dispositions générales d'exécution et 3 à 4 ans pour la Réglementation Commune.

Monique Théâtre a donné une nouvelle qui concerne plus spécialement les pensionnés de Belgique. L'Administration est en train d'aménager le Bâtiment Van Maerlant, où se trouve déjà un restaurant, pour constituer un espace pour les seniors, particulièrement pour ceux qui viennent à Bruxelles. Il comportera ordinateurs et téléphones ; ce lieu qui doit trouver sa dynamique avec des animations et conférences devrait être inauguré en mai/juin. L'Aiace Belgique sera associée à cette action.



• 50, quel beau chiffre rond, celui de la maturité ? Jean-Bernard Quicheron



ous vous rappellerez que dans le numéro 29 de l'Ecrin (avril-mai 2005), j'avais rédigé un article intitulé « Lino quitte ... la linotype ». Lino FACCO, qui avait créé avec d'autres ce bulletin, avait tenu pendant 28 numéros, ce qui n'est pas mal du tout. D'autant que, lui, il était parti de la page blanche! Vingt-deux numéros plus tard, nous atteignons le chiffre de 50 numéros.

C'est en avril 2005 que notre équipe a repris le flambeau avec plaisir et la volonté de continuer l'œuvre d'information en essayant également de lui donner un autre aspect – cette dernière quête n'est jamais terminée – pour réjouir les cœurs et les esprits des lecteurs. Nous avons déjà tenu 22 numéros ! 50 est sans nul doute un chiffre magique.

Nous essayons de mettre dans l'Ecrin un maximum d'informations utiles et surtout d'en faire une revue agréable à lire. Nous sommes conscients que nous pourrions peut-être y mettre plus d'informations administratives. Mais nous savons que certains canaux existent déjà, Commission en Direct avec ses encarts administratifs, informations administratives diffusées aux retraités directement par la Commission. Enfin, IntraComm, devenu depuis peu MyIntraComm, a aussi pour vocation de donner accès à de nombreuses informations administratives. Face à une masse de plus de 3.200 lecteurs, il n'est pas toujours simple de savoir ce que vous pensez de votre Ecrin. Mais, le Comité de rédaction - très exigeant quant au contenu et à la qualité des articles publiés – pense qu'il parvient à un équilibre raisonnable entre les besoins des uns et les aspirations des autres. Si vous êtes d'un autre avis, faites-le nous savoir!

L'Ecrin est passé du noir à la couleur, nous avons élargi le champ de nos réflexions dans nos divers articles. Enfin, nous avons tenté d'expliquer certains aspects de la politique européenne et de nous intéresser aux problèmes spécifiques qui mobilisent nos lecteurs.

Nous vous rappelons que vous pouvez faire lire notre revue par d'autres personnes, vos amis ou connaissances, tout simplement en leur indiquant l'adresse électronique où l'Ecrin est hébergé, soit http://www.aiace-be.eu/BE ecrin.html

Quoi qu'il en soit, cher Ecrin, nous te souhaitons un bon anniversaire!



• Le dîner festif de Noël Yvette Demory



es activités organisées par la section Belgique ne se limitent pas à la préparation de voyages, d'expositions, de journées distrayantes ou de balades. Elles portent aussi sur des événements de grande ampleur. **Thérèse Detiffe** s'est spécialisée dans la réalisation de ces réunions festives.

Le dernier «déjeuner pascal» réunissait 60 personnes à la Brasserie Van Maerlant, le traditionnel et annuel «barbecue» en août au Centre Omnisport d'Overijse comptait 75 participants, pour sa part le tout récent «dîner festif de Noël» du 18 décembre à la cafétéria du Berlaymont a rassemblé 180 Anciens et Anciennes. Le gel et la neige ont toutefois freiné l'enthousiasme de certains qui renoncèrent à se déplacer mais, pour les autres, la joie de se retrouver ensemble était visible.

L'apéritif se déroula aux rythmes endiablés du jeune orchestre «The Pawykap's Big Band» dont la prestation ébouriffa quelques têtes ; mais les attachants musiciens furent longuement applaudis pour leur savoir-faire et la qualité de leurs arrangements orchestraux.

Le menu, servi avec beaucoup de classe par les serveurs d'Eurest, plut à l'assemblée qui fit aussi (raisonnablement) honneur aux vins accompagnants.

L'autre attrait certain de ce dîner est sans nul doute la place laissée à la danse «comme au bon vieux temps». Ce soir-là, la piste ne désemplit pas. Le DJ (Gilbert Lybaert, Trésorier de l'Association) avait remplacé l'orchestre et anima jusqu'à minuit cet espace tant attendu. Proposant valses, slows, tangos, il permit aux nostalgiques de retrouver des pas peut-être oubliés et, le temps de quelques mesures, leurs vingt ans!







• Voyager avec l'AIACE – section Belgique Yvette Demory

oyager, c'est l'ouverture au Monde, la rencontre avec l'Autre, une découverte de chaque instant, un retour à soi, ...

Etablir un programme de voyages pour notre Association est un long voyage vers l'inconnu. Entrent en ligne de compte, pour le choix des destinations, la sensibilité et les points d'intérêt de chacune des organisatrices, les envies qu'elles relèvent auprès des participants, les pays qui s'ouvrent à l'accueil du visiteur, ... L'actualité parfois joue un rôle. Et le temps qui passe les incite à partir vers telle destination qui bientôt sera envahie de touristes.

Les invitations lancées pour l'année 2010 ont remporté un grand succès et nous voulons ici, Thérèse et moi, vous remercier de l'accueil enthousiaste que vous réservez régulièrement à nos propositions. Le succès grandissant que nous rencontrons auprès de vous est un important moteur qui nous encourage à persévérer vers l'objectif que nous nous sommes fixé, de faire participer le plus grand nombre possible de nos membres aux coups de cœur qui nous éblouissent régulièrement.

Pour agir, nous ne sommes pas seules. A nos côtés, nos voyagistes préférés et qualifiés sont attentifs à nos demandes, à l'intérêt culturel primordial de nos escapades, au confort qu'à nos âges nous aimons préserver et à l'atmosphère conviviale que nous tenons à créer lors de nos déplacements.

Ci-dessous, l'état actuel des inscriptions aux divers voyages programmés en 2010¹ :

19 au 26.03	Marrakech	complet
22 au 26.04	De l'Athènes du Nord au Berlin du XXIe siècle	complet
06 au 13.05	Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle (ter)	complet
10 au 14.06	Escale à Budapest	complet
04 au 11.09	La région du Frioul, à la croisée des peuples et des cultures	complet
04 au 07.10	Istanbul	complet
08 au 11.10	Istanbul (bis)	complet
21 au 02.10	De l'Athènes du Nord au Berlin du XXIe siècle (bis)	disponibilités
03 au 09.12	Croisière sur le Lac Nasser "Les mystères de la Nubie"	disponibilités

_

¹ Susceptible de modification d'ici à la sortie de l'Ecrin



• Une journée à Anvers Ludwig Schubert



es 15 octobre et 21 octobre 2009, Thérèse Detiffe, Yvette Demory et Eliane Van Tilborg de la Section Belgique de l'AIACE, ont organisé un voyage à Anvers dont l'objectif était double :

- visiter un appartement service modèle au Château de Cantecroy à Mortsel, près d'Anvers, afin d'informer ses adhérents sur les offres existantes de logements pour seniors.
- 2. et admirer l'exposition «De Quinten Metsys à Peter Paul Rubens», chefs d'œuvre du Musée Royal réunis dans la Cathédrale d'Anvers.

L'excursion fut un succès aussi bien en ce qui concerne la participation – deux fois cinquante personnes – que du point de vue des objectifs visés.

<u>L'appartement modèle</u> situé dans le beau château – qui, au 16^{ème} siècle, aurait été la résidence du duc d'Albe et du cardinal de Granvelle – a impressionné les participants par sa conception intelligente et moderne. La formule inclut tous les services hôteliers, de confort et de soins appropriés aux besoins des seniors.

La société «Zilver Avenue» propose cette formule non seulement à Anvers mais examine actuellement des possibilités à Tervueren, Watermael-Boitsfort, Woluwé Saint Lambert, et dans d'autres communes vertes de la périphérie sud-est de Bruxelles et ailleurs en Belgique. Cette société est un accord de coopération entre des initiateurs privés et l'Etat fédéral belge. Son assise financière paraît solide, la Société Fédérale de Participations et d'Investissements contrôle 25% de ses actions et ING Belgium offre les garanties de capital nécessaires. L'offre est intéressante non seulement par la qualité des appartements, des services proposés et des sites choisis, mais aussi par sa formule ingénieuse de financement : achat d'une obligation dont l'intérêt constitue le droit d'habitation ; la valeur nominale de l'obligation sera remboursée, selon la formule choisie, après 10, 20 ou 30 années ; le droit d'habitation est à durée de vie à partir, en principe, de l'âge de 75 ans. Des formules de location sont également possibles.

Ceux de nos adhérents qui sont intéressés par cette offre doivent évidemment juger eux-mêmes si cette formule correspond à leurs attentes et possibilités. Ils trouveront des informations plus détaillées et un article synthétique de présentation sur le site de la société : www.zilveravenue.be ou peuvent prendre contact avec un délégué via le numéro de GSM 0475.36.47.42

<u>La deuxième moitié de la journée</u> était évidemment trop courte pour visiter tous les trésors de la ville d'Anvers qui, au XVIème siècle – selon Jacques ATTALI (« Une brève histoire de l'avenir ») – était le centre économique et commercial le plus important du monde.



Mais nous avons eu la chance de pouvoir admirer un échantillon merveilleux de l'école anversoise de peinture qui était rassemblé à la cathédrale d'Anvers dans une exposition à l'occasion du 450ème anniversaire de l'évêché d'Anvers.

Ces tableaux, qui à l'origine ornaient des autels de guildes et de corporations étaient peints par les plus grands maîtres de la grande époque d'Anvers : Metsijs, van Orley, Floris, Marten de Vos, Francken et Rubens. A la suite de la Révolution française, la cathédrale avait été vidée et les tableaux ont été transportés à Paris et ailleurs. Après 1815, de nombreux tableaux sont revenus soit à la cathédrale soit au Musée Royal des Beaux Arts. Pour cette exposition, ils étaient encore une fois réunis à leur lieu d'origine. L'exposition s'est terminée le 15 novembre 2009. Il est toujours possible de se faire une idée de cette exposition en achetant le livre publié à cette occasion « De Quinten Metsijs à Peter Paul Rubens – Chefs d'œuvre du Musée Royal réunis dans la Cathédrale - De Kathedraal VZW + Bai Publishers, Anvers

• Les conférences de la section Belgique *Philippe Loir*

Médiéviste et spécialiste de la Russie, le *professeur Jean Pierre Arrignon* a parlé de la Russie sur le thème « *L'Union européenne vue par les Russes* » à une cinquantaine de membres de l'AIACE le 26 février. Sa façon originale d'aborder le problème est de regarder l'Europe du point de vue des Russes. Cette inversion du regard change toutes les perspectives. Là où les Occidentaux ont vu et combattu un impérialisme soviétique inquiétant, le conférencier montre des Soviétiques scandalisés par l'attitude de leurs anciens alliés qui, selon eux, n'auraient pas respecté les accords passés, notamment ceux de Potsdam en 1945. Cette perspective qui peut se discuter donne un nouvel éclairage sur bien des évènements.

Ce fut un exposé très stimulant, parfois provoquant mais qui nous aide à recomposer notre vision de nos relations avec un voisin qui a marqué notre histoire et continuera à le faire.

• « Paris, du quartier des Batignolles à celui de la Nouvelle Athènes » voyage du 11 au 13 décembre 2009

A l'iniative d'Yvette Demory, la section Belgique avait organisé un long week-end à Paris à la découverte des quartiers des Batignolles et de la Nouvelle Athènes. Méconnus peut-être ou délaissés ces arrondissements des 9^e et 16^e ? On ne se bouscula point pour y participer ... Ce sont donc 14 inconditionnel(le)s toujours à l'affût de trouvailles originales qui déambulèrent trois jours durant, sous la conduite richement documentée de Sylvie Estève, (guide culturelle et licenciée en histoire de l'art) dans ces lieux qui vécurent au rythme des époques et des artistes qui y laissèrent des traces et que décrit d'ailleurs très joliment *Monique Saxel*, dans son poème intitulé



« Des Batignolles aux Épinettes »

Orsay: nous n'avons pu admirer ses peintures, Mais y avons goûté à d'autres nourritures! La grève ayant du bon, nous avons parcouru Le Paris médiéval et ses petites rues,

Avant que d'aborder ce quartier dix-septième Où s'étaient installés, peintres, banquiers et même Artistes de renom, riches demi-mondaines, Sculpteurs et écrivains, fournisseurs de la reine,

Créant leurs ateliers aux superbes façades, Qui, sans explications, nous auraient parues fades. Un coup d'œil sur les cours, les grilles et les toits, Et quelques découvertes nous laissant pantois :

Aviez-vous entendu, souvent, parler d'Henner, De Fortuny, Catroux, de quelques littéraires ? Nous avons tout appris sur la nouvelle Athènes, Exhumant des échos d'études bien lointaines, Scheffer et puis Renan au Musée romantique George Sand, ses amis et son illustre clique. Sur la place Saint-Georges, la maison de Thiers, Statue de Gavarni, ses modèles divers,

Puis, Gustave Moreau, son musée atypique, Son univers étrange aux pensées oniriques. Nous avions commencé, en trouvant place nette, Par l'église qui donna leur nom aux lorettes.

Et en fin de journée nous avons visité Cette imposante église qu'est la Trinité. Il nous restait encor, dans cette farandole, Ce quartier de village appelé Batignolles

Et sa Sainte-Marie. Et puis les Épinettes, Square et Cité des Fleurs, pour terminer la fête. Je n'ai pu dire ici tout ce que l'on a vu De ce très beau programme hors des sentiers battus.

Merci de nous l'avoir si bien organisé, Annoncé, préparé, et puis réalisé! Il fut si bien guidé que ce fut un plaisir Qui nous donne bien sûr envie de revenir!



Eglise des Batignolles



Musée de la vie romantique



Questions européennes

• L'euro, monnaie unique bousculée Jean-Bernard Quicheron

Te ne sais pas si vous avez à l'époque rêvé de l'euro qu'on essayait de baptiser l'écu (European Currency Unit). Personnellement, je l'appelais de tous mes vœux car après avoir assisté à de nombreuses dévaluations (franc français, lire italienne, escudo) et réévaluations (du deutschemark et du florin notamment), je me disais qu'une monnaie unique serait une bonne chose pour tous, pour les échanges intra-européens et pour les pays peu orthodoxes sur le plan monétaire, négligeant pour ma part la possibilité de dévaluation compétitive, que je n'aimais pas, car elle était un avantage accordé aux gestionnaires médiocres.

Heureusement, les Européens ne sont pas encore cyniques comme l'était, à l'époque de l'administration Nixon, John Connally, Ministre du budget, qui faisait observer à un groupe de visiteurs européens venus le voir «The Dollar is our money, but your problem". Néanmoins, les trucages des chiffres budgétaires grecs, la fragilité des économies espagnole et portugaise ont entamé la crédibilité de l'euro. Que peut-on faire dans un aréopage tel que l'Eurogroupe si des membres ne jouent pas le jeu ou n'ont pas la force de mener des politiques économiques qui ne mettent pas en danger la monnaie unique ? La sortie de la zone euro n'est pas prévue dans les textes officiels, il faut donc une large solidarité pour sortir de l'impasse. Les Allemands, qui sont ultra sensibles aux questions de dévaluation (n'oublions pas que la crise de 1929 amena Hitler au pouvoir) avaient demandé que les textes des Traités soient tels qu'ils n'obligent pas les pays vertueux à renflouer les pays du Sud de l'Europe.

Paradoxalement, alors que le PIB de la Grèce² ne représente que 3% du PIB de la zone euro, l'on est en droit de craindre un effet boule de neige et que certains spéculateurs ne saisissent l'occasion pour tirer du feu de superbes marrons, sans se soucier le moins du monde du bien commun. Après tout, c'est bien la faillite de Lehman Brothers qui a déclenché l'avalanche meurtrière.

Ce qui est paradoxal est qu'en termes de déficit public, la situation de la zone euro est "moins grave" que celle des Etats-Unis. En termes de dette publique, elle est bien moindre que celle du Japon. Mais le problème n'est peut-être pas là, c'est la capacité de ces trois grandes zones monétaires à se financer qui importe. Le Japon se finance exclusivement par l'épargne domestique – 94 % de la dette publique japonaise est financée par l'épargne domestique. Les Etats-Unis bénéficient de leur statut de zone monétaire mondiale et profitent de l'épargne de la Chine et des pays exportateurs de pétrole pour se financer.

Tout le génie des pères fondateurs de la zone euro a été de vouloir faire l'union politique par la monnaie, sinon rien n'aurait été fait. Or, on voit bien aujourd'hui que ce sont les insuffisances d'union politique qui gênent l'union monétaire. Si le dollar américain est né pour faciliter les échanges commerciaux entre des Etats non fédérés, aujourd'hui plus personne ne remet en doute l'unité politique des Etats-Unis d'Amérique. Il pourrait en être ainsi un jour de l'UE.

² La pièce grecque d'un Euro représente la chouette athénienne. C'est certainement une des pièces européennes de monnaie les plus vieilles. Célèbre chouette, οι κουκουβάγια

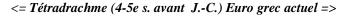


A l'heure où j'écris ces lignes, l'Europe se pose bien des questions, le président de la section Belgique aussi, *comme vous le voyez dans l'éditorial*.

La spéculation des spéculateurs financiers internationaux va-t-elle déséquilibrer les marchés ? Certains voudraient tester la solidité de la zone euro, voire gagner quelques millions au

passage. En 1992, le milliardaire américain George Soros était parvenu à faire sortir la livre sterling du système monétaire

européen.



Les Européens vont-ils mettre en place un plan de sauvetage, qui ne soit pas purement national mais européen (à défaut d'être communautaire) ?

Peut-on circonvenir certains interdits prévus par le traité de Maastricht, qui empêchent les Etats membres de venir en aide aux Etats en difficulté? Le traité avait prévu cette clause car les Allemands estimaient qu'ils n'avaient pas à renflouer les pays du Sud de l'Europe.

Cette crise met en lumière une faiblesse fondamentale bien connue de la monnaie unique : elle n'est pas durable si elle n'est pas accompagnée d'une union politique. Ce constat ne vaut d'ailleurs pas seulement pour la monnaie, mais pour bien d'autres politiques.

Quelles sont les pistes possibles ?

- 1. Un plan de sauvetage européen. Cette intervention ne se ferait qu'en cas de catastrophe susceptible d'ébranler la zone euro, sa vertu d'annonce serait suffisante pour freiner la spéculation. Les contacts et réflexions vont bon train.
- 2. L'intervention du FMI (Fonds monétaire international), mais pour des raisons politiques les Etats de la zone euro, la Commission et la BCE (Banque centrale européenne) n'en veulent pas. Cette intervention serait ressentie comme une humiliation et un symbole d'impuissance de l'Europe, la preuve que l'Europe ne peut pas s'en sortir toute seule.
- 3. Une action conjointe du FMI et des Etats de la zone euro. Cela a déjà eu lieu pour des pays tels que la Roumanie, la Hongrie et la Lettonie.
- 4. Une sortie de la zone euro. C'est une perspective très théorique et finalement la Grèce en sortirait affaiblie car devant faire face à des déficits exorbitants et à une crise financière et économique mondiale à laquelle elle n'échappera pas plus que les autres Etats.

En tout état de cause, deux choses sont sûres. La crise grecque pose la question de la solidarité des pays de la zone euro mais elle pose aussi la question de la régulation de la finance. Ce qui voudrait dire : obliger les banques à avoir plus de fonds propres et leur interdire de spéculer pour leur propre compte.

Vu les textes des traités, il est à craindre que le plan de sauvetage soit plutôt intergouvernemental que communautaire. Les gouvernements essaient de voler au secours de la Grèce pour tuer dans l'œuf la spéculation, c'est une bonne chose. Reste à voir si ce sursaut de solidarité sera suffisant! Rendez-vous dans quelques mois.



 Comment interpréter les sondages ? Daniel Guggenbühl



es sondages d'opinion occupent une place de plus en plus importante dans nos sociétés. Les constructeurs de voitures sondent le marché avant de lancer de nouveaux modèles. Les instituts de sondage explorent l'état des électorats avant toute élection d'une certaine importance, régionale, législative ou autre, en prenant d'ailleurs le risque d'être «démentis» par les électeurs, souvent versatiles au moment de mettre leur bulletin dans l'urne. Les personnalités politiques font sans cesse mesurer leur degré de popularité et elles y sont très attentives, affichant leur satisfaction lorsque leur score est bon et n'hésitant pas à manifester leur peu de considération pour ces enquêtes lorsqu'elles leur sont défavorables.

La grande majorité des sondages se déroulent dans un cadre national car, comme le disait un jour dans une interview notre ami Jacques-René Rabier, l'inventeur de l'Eurobaromètre, l'Europe ne passionne pas l'opinion. Cet instrument de mesure spécifiquement européen fut donc lancé en 1974 et s'est considérablement développé depuis. En particulier, il permet d'éclairer la Commission sur l'état de l'opinion dans les Etats membres et donc de guider ses choix. C'est ainsi qu'en mai et juin 2009, les citoyens des 27 pays furent invités à donner leur avis sur leur situation personnelle, l'économie nationale et la situation sociale afin d'aider la Commission à préparer le rapport sur la situation sociale dans l'Union qu'elle publia au mois de février de cette année. Vous pourrez trouver ce rapport sous http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=675&langId=fr

Au vu des résultats de l'Eurobaromètre, le commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'égalité des chances déclara qu'en dépit du contexte économique difficile, la plupart des Européens se déclaraient satisfaits de leur vie. Il parlait bien de «la plupart» des Européens, car l'enquête a révélé des disparités considérables entre les pays. Les citoyens du Nord de l'Europe (Danemark, Suède, Pays-Bas et Finlande) se déclarent les plus heureux, tandis qu'au bas de l'échelle le niveau de satisfaction est bien moindre en Bulgarie, Hongrie, Grèce et Roumanie. Bulgares, Grecs et Roumains sont aussi les moins satisfaits de leurs systèmes de santé. Observons que, sous ce dernier aspect, les citoyens du Benelux sont les plus satisfaits parmi les Européens de l'Union, une constatation que ne devraient pas démentir les membres de notre Section Belgique.

Une autre donnée relevée par l'Eurobaromètre devrait cependant donner à réfléchir aux responsables politiques. Pratiquement tous les Européens se déclarent insatisfaits de la manière dont leurs administrations gèrent les services publics, dont ils disent que le fonctionnement s'est dégradé au cours des cinq dernières années, un processus dont ils s'attendent à ce qu'il se poursuive. Est-ce vraiment une surprise ? La recherche d'une rentabilité maximale ne s'est-elle pas répercutée défavorablement sur la qualité des services au public ? On peut en effet se demander si beaucoup de nos responsables politiques, se référant aux acquis sociaux des dernières décennies en Europe, ne succombent pas un peu trop facilement à la tentation de continuer à vanter la supériorité du « modèle social européen ».



• Quel avenir pour la présidence du Conseil européen ? Jean-Pierre Dubois



erman Van Rompuy est maintenant Président permanent du Conseil Européen, dans lequel se réunissent les chefs d'Etat et de gouvernement, ceci pour deux ans et demi, renouvelable une fois. Son travail consiste à présider et à coordonner les travaux de ce Conseil.

Il y a quelques semaines, le refus du Président américain de participer au sommet organisé par la Présidence espagnole entre les Etats-Unis et l'Union Européenne a laissé l'impression qu'à l'extérieur de l'Europe le rôle tenu par M. Van Rompuy ne se distinguait pas clairement de celui joué par la Présidence tournante de l'Union et qu'il ne faisait qu'ajouter à la confusion institutionnelle européenne habituelle et à son absence de réactivité, sans compter avec le rôle actif que veut aussi jouer le Président Barroso. Comme l'a dit M. Boyden Gray, ancien ambassadeur américain auprès de l'Union Européenne: « Three presidents, that's just too crazy for words ».

La situation du Président permanent du Conseil Européen est-elle pour autant désespérée ? Il est exact que l'architecture créée par le Traité de Lisbonne semble à première vue compliquer encore davantage une donne institutionnelle déjà très subtile. Son existence ne va pas, comme par magie, adoucir les divergences entre Etats-membres. Les relations administratives et politiques entre la présidence du Conseil Européen et la présidence tournante du Conseil, qui continue d'exister, ne sont pas explicitées et donc pour le moins incertaines (par exemple pour le CoRePer). La création concomitante du poste de Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ne simplifie pas la situation ; en effet, ce Haut Représentant, qui est au Conseil mais en même temps Vice-président de la Commission (c'est Mme Ashton), doit partager, si l'on s'en tient aux textes, ses compétences extérieures avec le Président du Conseil Européen, c'est-à-dire avec M. Van Rompuy! Avec une telle architecture, on s'approche dangereusement de la zone des conflits.

Il est certain, cependant, que les nouveaux protagonistes de ce jeu difficile vont tout faire pour éviter des situations de blocage. Pour mieux se coordonner avec la Présidence tournante du Conseil de l'Union Européenne, assurée par l'Espagne jusqu'au 1er juillet, le Président du Conseil Européen a créé un comité de coordination. D'autre part, il dispose d'une marge de manœuvre certaine, car il réunit le Conseil Européen deux fois par semestre et il peut le convoquer en réunion extraordinaire. Son rôle essentiel - il n'est pas mince - est d'assurer le suivi et la coordination des travaux de ce Conseil, et de représenter l'Union à l'extérieur (dans le respect des compétences du Haut Représentant). Selon une étude faite par quatorze think tanks européens (à voir sur le site de Notre Europe³) sur le trio des présidences espagnole, belge et hongroise, la création du poste de présidence permanente du Conseil Européen et celle de Haut Représentant pour la politique étrangère vont modifier profondément la fonction des présidences tournantes.

³ http://www.notre-europe.eu/



La courte expérience de M. Van Rompuy rend impossible le moindre jugement sur ce que va être l'avenir de cette nouvelle présidence. Son profil, ses origines, son expérience, plaident en sa faveur. La perspective de la Présidence belge peut être considérée comme un élément favorable au renforcement de son rôle et de son influence ; il devrait en profiter pour tenter de prendre un certain ascendant sur la présidence tournante. Il sait qu'il doit améliorer l'impact de l'Union. Ses recherches de nouvelles méthodes de travail pour l'Union en sont un signe positif, en particulier sa volonté de voir le Conseil Européen se réunir une fois par mois, pour accroître sa capacité à résoudre les problèmes économiques de l'Union et ses engagements sur le changement climatique. Il faut donc lui faire crédit et souhaiter qu'il utilise les zones d'incertitudes institutionnelles existant encore comme des occasions d'innovation et de renforcement de l'Union.

• La place de la culture dans l'Union européenne João Mateus Tique



es premiers pas de l'Europe communautaire, dans les années 50, ont été dirigés vers la résolution des problèmes économiques avec l'objectif de réconciliation et de coopération entre les nations européennes meurtries par les terribles blessures de la deuxième guerre mondiale.

Jean Monnet a toujours été un pragmatique porté par l'action sur le terrain pour mieux organiser la société, mais sur la fin de sa vie, il commence à faire référence aux plus hautes valeurs universelles et sort de ce pragmatisme qui avait été toujours dans le passé le moteur de sa force de conviction. Sa pensée, tout en demeurant très concrète et en prise sur le réel, prend la liberté et le développement de l'homme comme l'objet essentiel de sa réflexion.

Certains ont pu alors imaginer que Monnet avait prononcé la célèbre phrase : « Si c'était à refaire, je commencerais par la culture « mais il n'y a aucune certitude à ce sujet. Dans ses mémoires, il est question de civilisation mais le mot culture n'y est jamais mentionné. Il est certain toutefois que dans la première moitié du XX ème siècle, les deux concepts était souvent utilisés avec la même signification et ce n'est qu'après la guerre et l'approche de la décolonisation que le terme civilisation se charge de connotations moins valorisantes, liées à la hiérarchisation et au classement en formes supérieures (la nôtre, par exemple) et inférieures (aujourd'hui dites primitives), de civilisation et culture.

Durant la période de construction du marché commun jusqu'en 1968, il n'y avait pas de place pour la culture et ce n'est qu'à partir de 1977 que la Commission met en œuvre un premier plan d'action culturelle. Le cadre légal d'une action communautaire dans le domaine de la culture apparait en 1992 avec le traité de Maastricht. Les marges de manœuvre et de progression d'une telle action étaient bien étroites car le traité n'attribue aucune compétence, ni exclusive ni partagée, à l'Union dans ce domaine et les décisions ne pouvaient qu'être prises à l'unanimité par le Conseil.



Même si le traité ne met pas en place une véritable politique culturelle, il prévoit que l'UE doit contribuer à l'épanouissement des cultures d'Etats membres, dans le respect de leur diversité nationale, tout en mettant en évidence l'héritage culturel commun.

Il y a dans cet énoncé, un aspect national, voire régional qui permet la mise en place de « l'exception culturelle » et ensuite au sens large, la diversité culturelle et qui permet aux Etats européens de préserver leurs systèmes d'aides publiques au cinéma et à l'audiovisuel, face aux menaces de la concurrence américaine. L'énoncé contient aussi l'embryon d'une possibilité d'actions communautaires dans la défense et la promotion d'un héritage culturel commun, en Europe et dans le monde. Est-ce la porte entr'ouverte qui permettrait plus tard la progression vers une politique commune, au même titre que la recherche ou l'environnement, par exemple ?

Depuis, la mondialisation a pris des formes diverses dont la culture en est une. Dans ce domaine, les changements se produisent à un rythme effréné, grâce à la mondialisation de la communication en temps réel, sans barrières et tous azimuts, rendue possible par Internet. La formation d'une culture mondiale est en route.

Devons-nous continuer en Europe à nous concentrer essentiellement sur la diversité culturelle de nos régions et pays, où le temps n'est-il pas venu de commencer à réfléchir aussi sur la façon de concevoir une politique à la hauteur de notre héritage culturel commun ?

Le développement de la culture de masse qui a vu le jour aux Etats-Unis se nourrit du marché et n'a que faire d'exceptions culturelles dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel en général. Elle est un premier exemple de la concurrence que l'Europe affronte déjà depuis une vingtaine d'années.

L'autre exemple beaucoup plus proche et plus globalisant c'est l'utilisation de l'Internet comme outil de communication, de dialogue et d'échange interculturel, agissant dans un monde sans frontières, qu'elles soient géographiques ou linguistiques. Chaque citoyen du monde peut exprimer son opinion, participer directement au débat démocratique et même mobiliser les autres citoyens autour d'une cause.

Nous marchons à grands pas vers, ce qu'on peut appeler cette fois-ci une civilisation universelle et nous devons suivre le mouvement sans toutefois perdre notre identité culturelle européenne et nos diversités nationales et régionales.

La coexistence de l'universalité et du particularisme ne peut s'épanouir que dans le cadre d'une politique européenne qui tienne en compte tous les aspects, parfois divergents, d'une réalité dont la dimension s'est élargie à l'échelle du monde.

Un autre exemple saisissant dans ce domaine est celui de la diffusion littéraire à travers la numérisation des grandes bibliothèques nationales. La place prise par Google dans le projet de construction d'une bibliothèque universelle bâtie comme une sorte de tour de Babel, à partir de contrats de représentation célébrés souvent en position de force avec les grandes bibliothèques nationales à de quoi faire réfléchir sur la nécessité de la présence européenne dans la discussion de ces enjeux culturels et bien sûr, économiques.



Le problème reste de savoir dans un tel contexte, quel sera le rôle assigné à la culture et à la politique culturelle de l'Union, en supposant bien entendu, que cela devrait se produire dans la perspective d'une intégration politique sans cesse plus étroite.

Si nous pouvions encore nous inspirer du pragmatisme de Jean Monet, nous dirions que sur le terrain beaucoup reste à faire pour convaincre les Etats à partager un peu de leur souveraineté pour donner à l'Union, dans un domaine devenu globalisé, la capacité de négocier et d'agir dans l'intérêt de tous

• 60^e anniversaire de la déclaration de Robert Schumann Jean-Pierre Bobichon



es plus anciens des lecteurs se souviennent encore de ce 9 mai 1950 le jour où, du Salon de l'Horloge au Ministère des Affaires Etrangères, Robert Schuman – alors ministre français des Affaires étrangères - dans une déclaration solennelle écrite, amendée, remaniée, peaufinée avec son complice Jean Monnet, osa lancer son plan pour mettre en place le premier marché commun entre six pays de nouveau impliqués, quelques années auparavant, dans un grave conflit armé au sein de l'Europe : la France, l'Allemagne, l'Italie, le Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas. Ces pays, que l'on nomme encore 'membres fondateurs' de l'Union européenne, créent ainsi « une Communauté européenne du charbon et de l'acier », la CECA. Le plan Schuman est mis en œuvre par le Traité de Paris, adopté le 18 avril 1951, qui entrera en vigueur le 25 juillet 1952, et qui s'est terminé, comme prévu, le 23 juillet 2002.

Plus jamais la guerre entre nous ...

Le 7 mai 1950, R. Schuman adresse une lettre au Chancelier d'Allemagne, Konrad Adenauer, pour lui expliquer sa démarche et son projet. Le 8 mai, le projet de texte est transmis à Konrad Adenauer qui donne son accord. Les motivations de la déclaration de R. Schuman sont d'abord de garantir la paix et de contribuer au relèvement du niveau de vie. La gestion communautaire de l'industrie lourde de l'époque - secteur clé de l'économie de base de l'armement - doit rendre impossible toute nouvelle guerre entre les pays d'Europe occidentale. Objectifs fondateurs réalisés! Il n'y a plus eu une seule guerre entre des Etats membres de la famille européenne depuis 1945. Ceci ne fait pas abstraction des conflits armés survenus suite à la dislocation de l'ex-Yougoslavie, ni de la fragilité actuelle de la situation dans la région des Balkans. Autant de réalités d'ailleurs qui tendent à démontrer la nécessité d'une Europe forte, capable de poursuivre son objectif de garantir la paix.

Extrait significatif de la déclaration de R. Schuman :

«...L'Europe n'a pas été faite : nous avons eu la guerre. L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble. Elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des Nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée... » Pour en savoir plus : www.robert-schuman.com



Le 9 mai 2010 et les Etats généraux de l'Europe :

Cette année, plus encore que les années précédentes, sera célébré dans les villes et les villages des 27 Etats membres de l'Union européenne cet évènement historique sur lequel repose aujourd'hui, 60 ans après, la poursuite de la construction européenne.

Dans ce cadre, **le samedi 17 avril 2010** s'est tenue à Strasbourg la 3^e édition des États généraux de l'Europe. Ouverte gratuitement au grand public de 9h à 19h au Palais de la Musique et des Congrès, elle se voulait une participation active des citoyennes et citoyens aux débats et aux enjeux concernant la poursuite de la construction européenne. Deux thèmes auront guidé cet évènement européen : le 60^e anniversaire de la déclaration de Robert Schuman et les relations franco-allemandes, pilier de cette construction européenne toujours en mouvement et jamais achevée. De nombreuses personnalités des institutions européennes et de la société civile organisée étaient attendues. Différentes activités culturelles, sportives, animations diverses y compris pour les enfants ont été proposées tout au long de cette journée. L'Association Notre-Europe: www.mouvement-europeen.eu, Europa Nova: www.mouvement-europeen.eu, Europa Nova: www.europanova.eu sont les coorganisateurs de cette journée européenne en partenariat avec une multitude d'associations, organisations, mouvements de la société civile. Vous pourrez en savoir plus en allant sur le site dédié spécialement à cet évènement: www.etatsgeneraux-europe.eu

Action pédagogique pour tous :

Ce 60^e anniversaire de la Déclaration de R. Schuman peut être l'occasion d'une démarche pédagogique, y compris pour les jeunes générations, en allant visiter les musées des Pères de l'Europe :

• En Allemagne : Konrad Adenauer : mail : <u>info@adenauerhaus.de</u>,

Site: www.adenauerhaus.de

• En Italie : Alcide De Gasperi : mail : <u>museo.fdg@degasperitn.it</u>

Site: www.degasperi.net

• En France : Robert Schuman : mail : maison-robert-schuman@cg57.fr

Site : www.cg57.fr et Jean Monnet : mail info@jean-monnet.net et site : www.jean-monnet.net

S'inspirer de l'Histoire pour mieux comprendre le présent et participer activement aux perspectives d'avenir de l'Europe, telles pourraient être les occasions de cet anniversaire pour le rendre actif et mobilisateur.

Jean-Pierre Bobichon



Questions générales



mini-mode d'emploi

Jean-Bernard Quicheron

ous êtes certainement nombreux à vous poser des questions à propos de Google, même à vous demander ce que c'est. Car, dans le foisonnement de nouveautés technologiques, l'on nous jette à la tête de nombreux mots, acronymes ou noms propres sans nous expliquer à quoi cela correspond, les informaticiens étant sans nul doute les champions des néologismes. Je ne voudrais pas faire croire par cet article que nous faisons de la publicité à Google mais il faut bien constater que son moteur de recherche est devenu tellement utilisé et incontournable qu'il nous a semblé utile de vous en dire quelques mots.

Google est avant tout une firme créée en 1998 par Larry Page et Sergey Brin, deux étudiants en doctorat (Ph.D.) de l'université californienne de Stanford. En juin 1999, Google, Société privée, avait obtenu 25 millions de dollars (USD) de financement.

Un jour de 1938, le mathématicien américain Edward Kasner se demanda quel nom donner au nombre formé du chiffre 1 suivi de 100 zéros. Edward se tourna alors vers son neveu (9 ans) en visite à la maison et lui posa la question. Celui-ci répondit un mot enfantin : « un gogol », dont l'orthographe est devenue *googol*.

C'est ce mot que Kasner reporta fidèlement dans son traité « *Mathematics and the imagination*, » dont s'inspirèrent en 1998 Larry Page et Sergey Brin, quand ils créèrent Google. Par cette faute d'orthographe, *Google* à la place de *googol*, simple et facile à retenir, deviendra célèbre dans le monde entier.

Le temps passe vite pour Google ! De 1998 à 2001, quatre ans ont suffi à deux jeunes chercheurs du Michigan pour créer l'une des plus grosses sociétés du monde.

Leur manque de moyens leur fait imaginer une technologie de serveur basée sur un assemblage de machines peu performantes, couplées en réseau, plutôt qu'une machine unique de forte puissance. Ce type d'architecture sera conservé dans les futurs "centres de données" de Google.

Leurs recherches deviennent très vite populaires au sein de l'université. Le 4 septembre 2001, Google obtient la validation de son brevet concernant 'PageRank', logiciel de référencement. Début 2008, Google valait quelque 210 milliards de dollars à la Bourse de Wall Street. En 2009, Google affirme posséder 1,8 millions de serveurs, contre 400 000 en 2006, soit le parc de serveurs le plus important du monde avec des machines réparties sur 32 sites.

Aujourd'hui, Google est le premier moteur de recherche sur Internet, que 80 % d'internautes américains utilisent contre seulement 35 % de Chinois, qui préfèrent l'outil chinois Baidu.

Google propose une gamme complète de services de recherche sur son site Web public, www.google.com . Disons que son fonds de commerce est le moteur de recherche bien connu que des millions d'internautes utilisent chaque jour.



Derrière tout cela, on trouve des milliers d'individus aux compétences multiples, des millions d'ordinateurs. Il semblait impossible d'indexer les milliards de pages d'internet, pourtant Google l'a fait. Google indexe les pages des sites, personne ne sait combien de milliards de pages sont indexées, il place ces index dans des mémoires caches, ce qui permet au moteur de retrouver très vite l'information, le moteur ne va chercher le texte que lorsque vous cliquez sur une des occurrences du ou des mots trouvés. D'ailleurs, certaines informations existent encore dans les mémoires caches du moteur de Google alors que les sites ont disparu. Etonnant, n'est-ce pas ?

Sachez simplement que ce système de « page ranking » c'est-à-dire de référencement des pages par importance est très complexe. Au fil du temps, de nombreuses améliorations ont été apportées à l'algorithme (programme), certaines sont connues, d'autres sont confidentielles et seulement connues de Google. Il a fallu cependant éviter que des petits astucieux n'utilisent ce système de référencement pour tricher en ajoutant de nombreux liens internes dans des sites afin que ces pages pèsent plus lourd en quelque sorte. Ne me demandez pas d'expliquer ce système, j'en suis incapable et ceci nous mènerait trop loin mais la discussion sur la toile prouve bien que même les spécialistes s'entredéchirent à ce propos. Ce qui est en revanche certain, c'est que le secret est bien gardé. En 2009, Google emploierait plus de 20.000 personnes.

Précisons encore, pour faire simple, que le page ranking de Google est une note, allant de 0 à 10 et basée sur une formule partiellement connue mais, bien entendu, constamment améliorée. Celle-ci intègre les notions suivantes :

- les pages pointant vers le site (que ce soit des liens internes ou externes)
- le nombre de liens présents sur cette page (ce qui explique qu'il n'est pas recommandé d'obtenir des liens depuis une page qui en comporte de trop, leur poids respectif en est d'autant diminué)
- un coefficient de pondération

Je voulais initialement vous expliquer comment améliorer ses propres performances de recherche en utilisant le moteur mais finalement, je me suis laissé emporter par des explications d'ordre général dont j'espère qu'elles vous intéresseront et aiguiseront votre curiosité.

Google débute donc comme un moteur de recherche, mais comme l'appétit vient en mangeant, il offre aussi toute une panoplie d'autres produits soit dérivés soit simplement annexes. Veuillez m'excuser de ne pas rechercher l'exhaustivité, je ne vise qu'à vous donner une idée générale. Je me limite aux produits susceptibles d'intéresser Monsieur ou Madame tout le monde!

(suite plus détaillée au prochain numéro)



* Brèves

• Mémoire d'Europe

Association « Mémoire d'Europe » a pour but d'aider les citoyens de l'Europe à prendre conscience de leur identité par une meilleure connaissance de leur mémoire commune.

Créée en décembre 2008, elle s'est donné pour mission la publication d'ouvrages et de matériel multimédia consacré à la biographie de personnalités, au déroulement d'évènements et à l'histoire d'institutions et d'associations qui ont joué un rôle particulier dans le devenir de l'Europe.

Pour réaliser ce programme, l'Association prévoit la mise en place d'un réseau de membres effectifs et de comités de soutien ; ce réseau sera composé d'écrivains, d'intellectuels, de journalistes et d'historiens spécialisés dans les affaires européennes ; il comprendra également des centres d'archives, des bibliothèques et des instituts de recherche spécialisés. L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration dont font partie entre autres, Frans Andriessen, Paul Collowald, Franz Froschmaier, Jacqueline Lastenouse.

Elle publiera des ouvrages sur les « Acteurs », les « Evènements », les « Institutions et Associations », les « Thèmes ». L'Association est ouverte à tous ceux qui souhaitent participer à cet effort de prise de conscience par le partage de la mémoire commune. Pour devenir membre s'adresser à Mémoire d'Europe, Fondation Universitaire, Rue d'Egmont11, B 1000 Bruxelles. Email : memoiredeurope@gmail.com

• Galileo

A l'occasion de l'attribution de trois marchés à l'industrie spatiale, la Commission a annoncé que le futur système européen de localisation par satellite GALILEO proposera ses premiers services (de recherche et de sauvetage, par exemple) début 2014. Elle précise que le service commercial, destiné au grand public et qui doit concurrencer le « GPS américain » sera « à l'essai » à partir de 2014.

GALILEO doit se composer au maximum de 30 satellites (plus 2 de rechange) placés sur orbite dite moyenne, à quelques 20.000 km d'altitude.

(Source: AFP/LLB du 08/01/2010).

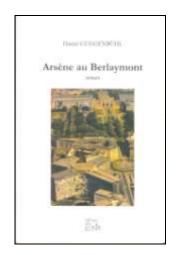


* Société

• Voyage en Eurocratie

Tel pourrait être le titre du dernier livre de Daniel Guggenbühl⁴ qui vient de paraître aux Editions Eole, car il nous amène vite et bien au début de l'aventure de l'Europe ou plutôt de la découverte des arcanes européens par un jeune Français débarquant à Bruxelles en 1974 à l'époque des TEE⁵.

Voilà pour votre serviteur un exercice périlleux car il n'est pas facile de commenter le livre écrit par un ami. En effet, les proverbes se contredisent ; 'qui aime bien châtie bien' s'oppose à 'amitié quand tu nous tiens!'. D'autant que je ne me suis jamais livré à l'exégèse écrite d'un ouvrage à vocation littéraire mais acceptons le défi!



D'un style vif et souvent enjoué, le narrateur nous décrit son arrivée à la Commission à l'époque glorieuse du Berlaymont et nous raconte par le menu la quête d'un logement, ses débuts dans les bureaux de la Commission et ses tribulations professionnelles. Il arrive vite au 13^e étage du Berlaymont où il côtoie avec méfiance mais professionnalisme le Secrétaire général de la Commission. Il assiste aux réunions du CoRePer et découvre une Belgique fascinante qu'il ne connaît guère, familles nobles, lieux prestigieux tels que par exemple le Résidence Palace, le Concert noble, Genval, les thermes d'Ostende et bien d'autres. Bref, ceci rallumera des souvenirs chez les Anciens et rappellera aux nouveaux ce que furent les débuts européens.

Notre ami Arsène, qui n'a rien du gentleman-cambrioleur Arsène Lupin, si ce n'est la prestance et son agilité, regarde l'administration européenne avec humour, parfois détachement mais toujours avec une bonne dose de sympathie.

Son penchant marqué pour la gent féminine lui vaudra maintes aventures qui, narrées avec humour et recul, ne cessent de nous intriguer à vouloir lire le livre jusqu'au bout. Daniel n'en est pas à son premier roman mais je pense qu'il a désormais trouvé son style et son rythme. Ce roman, dont l'entrée en matière peut dérouter, se lit d'un trait jusqu'à l'ultime conclusion.

Si l'on devait résumer, mais le peut-on, l'on pourrait dire : observatoire de l'Europe vagissante et de ses acteurs, rétrospective sur une période bruxelloise et européenne captivante, intrigues amoureuses subtiles. Oui, le livre se lit bien comme un roman fascinant !

J.-B. Quicheron

_

⁴ « Arsène au Berlaymont ». Peut être commandé chez Daniel Guggenbühl, Rue du Ham 130, 1180 Bruxelles. Tél 02 734 98 98, <u>daniel.guggenbuhl@skynet.be</u>. Prix 18 € (+ 3 € frais de port), Compte 310-1788316-13, IBAN: BE08 3101 7883 1613 BIC: BBRUBEBB

⁵ Trans Europ Express



• El Greco et la Présidence espagnole *Philippe Loir*

e gouvernement espagnol a fait un fameux cadeau aux Bruxellois en prêtant quarante tableaux du peintre El Greco au Palais des Beaux Arts pour célébrer ses six mois de présidence du Conseil européen. C'est une vraie chance car les œuvres de ce peintre étrange sont rares dans les musées européens. Pour bien le connaître, il faut faire le voyage d'Espagne, aller à Tolède, Madrid, Séville. Alors, profitons en et courons avant le 9 mai au Palais-des-Beaux Arts.

La première partie de l'exposition montre - à travers tableaux originaux, copies et œuvres d'atelier - comment ce peintre, incompris après sa mort, pris même pour un névrosé, un quasi-fou, a été oublié pendant trois cents ans. Redécouvert vers 1900 par l'historien d'art Martial Bartolomé Cossio, admiré alors, il est même devenu l'inspirateur de grands maîtres du 20ème siècle tels que Manet, Picasso, Kandinsky ou Pollock. Une visite superficielle de cette partie de l'exposition pourrait faire croire qu'il s'agit d'un peintre représentant presque uniquement des hommes à la figure émaciée, au teint blafard, avec longues moustaches et barbiches, plongés dévotement dans la méditation. Pourquoi, malgré ce thème austère qui peut rebuter certains, l'œuvre du Greco fascine-t-elle? Pourquoi a-t-elle influencé l'art contemporain?



Le peintre, formé dans sa terre natale de Crête à un art spirituel et sacré, celui de la peinture des icônes, est passé par Venise où il a découvert les chauds coloris du Titien et de Véronèse. A Rome il a retenu le sens du monumental de Michel Ange avant d'arriver à Tolède où il a passé sa vie et réalisé la plus grande partie de son œuvre. Enrichi par ses rencontres artistiques, il y a développé un art personnel puissant et visionnaire, échappant à la stricte représentation de la réalité par l'allongement des corps, l'étirement des silhouettes et l'éclat de taches de couleur. Voyez dans «Le Christ dépouillé de ses vêtements» comme le rouge de sa longue tunique fait jaillir le Christ du tableau et l'impose au regard.

Le point d'orgue de l'exposition, est la série étonnante des *Douze Apôtres*, qui après le Palais des Beaux Arts retournera au « Museo El Greco » de Tolède pour, paraît il, ne plus jamais en sortir. Elle permet de comprendre la fascination qu'il exerce.

Le peintre y montre son engagement pour une peinture religieuse qui veut toucher le cœur au lieu d'être une simple représentation graphique de la Bible. Les douze apôtres représentés se font face dans un espace resserré, six regardant vers la droite et six vers la gauche, leurs regards doux et d'une grande finesse d'expression tournés vers le Christ, objet de leur adoration. Ils sont vêtus de capes aux couleurs somptueuses, jaunes, rouges, bleues, et vertes dont les lourds plis captent la lumière. Emportés dans leur monde mystique ils échappent à la réalité de simples humains. La vibration de la couleur sur fond noir, l'allongement des visages et des corps, les regards, laissent entrevoir un autre monde. Il appartient à chacun de s'y laisser entraîner ou de s'y refuser.

L'Espagne a placé haut la barre. Que proposera la prochaine Présidence, que va nous offrir la Belgique ?



Que sont-ils devenus ?

• Claire Ausloos par PL

'est en elle! Claire Ausloos ne supporte pas la misère chez les autres, il lui faut agir et trouver des solutions. Déjà, alors qu'elle était en activité à la DG Environnement, elle avait obtenu un aménagement horaire pour rester visiteuse de prisons. A la retraite, membre de l'AIACE, elle partage son temps entre sa nombreuse famille, ses activités bénévoles dans le groupe d'aide sociale de la Section Belgique, et son action passionnée dans le Tiers Monde.

Les massacres au Rwanda d'avril à juillet 94 l'ont bouleversée, elle ne pouvait pas rester sans rien faire. Dès novembre 94, elle est partie sur place, dans le cadre d'une ONG belge, avec sa sœur, son frère et sa belle-sœur. Le groupe familial a d'abord travaillé dans un orphelinat rassemblant 450 enfants pour 60 lits. Ayant décidé de mener une action suivie, Claire et sa famille ont pris en charge sur le long terme 35 orphelins subsistant sur un tas d'immondices à Kigali.

Revenue à Bruxelles, et pour assurer la pérennité de son action, Claire et sa sœur jumelle Jacqueline ont fondé l'Association « Pomme et Papaye⁶ » habilitée à recueillir des donations et cotisations. Elle a pu convaincre environ 250 donateurs réguliers, dont de nombreux collègues de la Commission, qui parrainent des enfants ; elle a aussi trouvé des sponsors et des legs. Cette activité lui demande un engagement permanent tant sur le plan administratif que sur le plan humain pour rester en contact étroit avec le Rwanda.



Pour faire face, une bonne partie des membres de sa nombreuse famille est impliquée dans tous ces travaux. Ils ont même monté une chorale familiale, dirigée par sa sœur Jacqueline, qui chante dans des fêtes pour ramasser des fonds.

Une fois ou deux par an, Claire va au Rwanda avec des membres de sa famille pour suivre les enfants, contrôler l'organisation sur place et décider des opérations : lancer de nouveaux chantiers de scolarisation, des centres de santé, la construction d'habitations.... De 35, les enfants recueillis, éduqués et scolarisés, sont passés à plus de 75. Actuellement le groupe compte 40 jeunes, dont 8 à l'université. Les aînés s'en vont avec les outils nécessaires pour mener une vie indépendante, une éducation, un métier, obtenir un diplôme. Chaque départ dans ces conditions est une victoire sur le malheur.

Claire n'est pas prête à abandonner!

⁶ « Pomme et Papaye » asbl 30 rue des Marronniers 1360 Perwez http://www.pommeetpapaye.org compte bancaire 000-0023350-70



* Nécrologie

• Ils nous ont quittés

Nom, Prénom	Date de naissance	Date de décès
AHRENDT Niels	1940 / 12 / 21	2010 / 03 / 04
ANDERSEN Borge	1925 / 01 / 09	2010 / 02 / 17
ASCAR Viviane	1918 / 12 / 20	2010 / 03 / 12
BAARS Johannes	1935 / 03 / 14	2009 / 12 / 08
BACHE Jean-Pierre	1943 / 11 / 27	2010/01/13
BADER Walter	1940 / 10 / 12	2010/01/20
BAEHR Askolf	1924 / 02 / 07	2010/02/28
BANG Jens	1929 / 08 / 05	2009 / 12 / 29
BASTIANELLI Nunziato	1936 / 03 / 25	2010/01/01
BENINI Sergio	1934 / 02 / 06	2009 / 12 / 30
BENNETT James	1930 / 02 / 08	2010/01/14
BERTOLI Gisela	1938/07/16	2009 / 12 / 14
BINCK-DE SPIEGELEIRE Monique	1946 / 08 / 09	2009 / 11 / 30
BIRLESON Margaret	1946 / 11 / 19	2010/01/13
BISTON Michel	1949 / 12 / 27	2010/01/27
BLOMMAERTS Jan-Baptiste	1928 / 01 / 23	2010/01/28
BLYWEERT Guillaume	1920 / 02 / 22	2010 / 03 / 03
BODEN Georg	1919/08/04	2009 / 12 / 03
BRITES COSTA Manuel	1939 / 06 / 12	2010 / 02 / 23
CECCONE Virgilio	1930/11/24	2009 / 11 / 28
CONTOGEORGIS Georges	1912/11/21	2009 / 11 / 07
D'ARCANGELO Nellio	1938/07/21	2010/01/13
DE BOSSCHER E. I	1928 / 03 / 30	2009 / 12 / 03
DE BOSSCHER Felicitas	1935 / 04 / 21	2010 / 03 / 13
DE LA RECUE Anna La Sala	1936 / 11 / 19	2010 / 03 / 19
DE LARTIGUE Anne Josèphe DE LUIGI Giovanni	1947 / 05 / 19	2010 / 02 / 02 2010 / 02 / 20
DI LETIZIA Antonio	1927 / 04 / 23 1930 / 11 / 16	2010 / 02 / 20
DIRKX Peter Joseph	1938/07/26	2009 / 12 / 27
DURLET Maria	1923 / 06 / 21	2010 / 03 / 19
ETIEN Roger	1921/07/02	2010/03/19
FLAGOTHIER Dominique	1959 / 02 / 14	2010/01/12
FOSSOUL François	1929/10/31	2010/03/06
FRANCHI-CIDONE Mariadélaide	1941 / 04 / 13	2010/01/03
FRANCINI Silvana	1932 / 03 / 27	2010/02/12
FRANZETTI Enrico	1928 / 04 / 03	2010 / 03 / 25
		2010/01/24
-		
GIANNONI Joseph	1930/02/26	2010/03/19
GIGANTE Antonino	1932 / 02 / 10	2010/01/24
GILBERT André	1927/09/19	2010/01/01
GIOLITTI Antonio	1915 / 02 / 12	2010/02/08
GRAFF Paul	1923 / 12 / 11	2010/02/20
GROSSI Ersilio	1920 / 01 / 05	2010 / 03 / 04
GUIONNET Bernard	1935 / 06 / 29	2010 / 03 / 05
HIPP Gerhard	1932 / 10 / 13	2010/01/16
GERDES Lydia GIACOMINI Carlo GIANNONI Joseph GIGANTE Antonino GILBERT André GIOLITTI Antonio GRAFF Paul GROSSI Ersilio GUIONNET Bernard	1923/08/18 1938/02/28 1930/02/26 1932/02/10 1927/09/19 1915/02/12 1923/12/11 1920/01/05 1935/06/29	2010/01/24 2009/12/02 2010/03/19 2010/01/24 2010/01/01 2010/02/08 2010/02/20 2010/03/04 2010/03/05



HOSCHEIT Fernand	1926 / 11 / 30	2009 / 12 / 04
JENKINSON John	1944 / 12 / 05	2010/03/01
KALKUHL Edith	1928 / 03 / 09	2010/03/28
KIPPER-SCHNEIDER Magdalena	1923 / 12 / 11	2010/02/10
LABOURDETTE Danièle	1916 / 03 / 01	2009 / 11 / 29
LEVEUGLE-JOLY Régine	1920 / 03 / 26	2010/02/02
LOY Michael	1933 / 07 / 18	2009 / 11 / 29
LUECKING Doris	1940 / 12 / 31	2010 / 03 / 25
LUMIER Jacques	1927 / 11 / 25	2010/02/02
MAGIAKOU Athanasie	1956 / 12 / 02	2010/01/20
MAINETTI Luigi	1926 / 09 / 15	2010/02/20
MAINO Friedrich	1928 / 02 / 01	2010 / 03 / 17
MARCHESE Grazia	1955 / 07 / 28	2010 / 02 / 13
MARSTRAND Knud	1924 / 02 / 09	2010 / 03 / 11
MARTIN Max	1921 / 12 / 22	2009 / 12 / 22
MAYNE Richard	1926 / 04 / 02	2009 / 11 / 29
MEDA Francesco	1923 / 11 / 26	2010/01/26
MERLA Mario	1941 / 02 / 02	2010/01/15
MERLINI Margaret	1923 / 11 / 26	2010/03/07
MILLOCH Giovanni	1926 / 11 / 07	2010/02/26
MIRABILE Francesco	1922 / 12 / 15	2010/01/25
MOLINARI Angelo	1923 / 10 / 14	2010/01/12
MOONEY Niall	1929 / 12 / 16	2009 / 12 / 21
MORET Hendrik	1926 / 05 / 24	2010/03/05
MORSICATO Rita	1953 / 08 / 07	2010/02/17
NADD Jacqueline	1924 / 08 / 06	2010/03/30
NATILE Vincenzo	1938 / 12 / 24	2010/03/01
NENNIG Janie	1927 / 10 / 27	2010 / 02 / 25
PALSMA Jisse	1927 / 12 / 10	2010/01/07
PIAZ Francesca	1914 / 02 / 18	2009 / 10 / 26
POOT Lieven	1924 / 01 / 07	2009/09/30
POZZI Giuliana	1922 / 07 / 25	2009 / 12 / 04
PRAG Derek	1923 / 08 / 06	2010/01/20
PROSDOCIMI Gianluigi	1930 / 09 / 22	2010 / 03 / 17
RIEDE Renate	1943 / 11 / 24	2010 / 02 / 18
ROMERO FERNANDEZ Mariano	1940 / 08 / 16	2010/01/09
SPERANZA Gaetano	1935 / 02 / 20	2010/01/11
TERMANINI Anselmo	1935 / 12 / 05	2010/01/30
TSOUTSOU-DIERICKX Anastassia	1944 / 02 / 10	2010/02/28
VAN DE MEUTTER Jean	1927 / 01 / 13	2010/01/24
VAN DEN BERG Ellen	1945 / 04 / 04	2009 / 12 / 23
VAN MEERBEECK Pierre	1915 / 09 / 14	2010/03/02
VAN MULDERS Adolf	1920 / 12 / 29	2009 / 12 / 25
VAN TWEMBEKE Frans	1939 / 11 / 08	2010 / 02 / 03
VAN VARENBERG Liliane	1944 / 11 / 28	2009 / 12 / 13
VERBINNEN Marcel	1924 / 09 / 09	2009 / 12 / 15
VETTORATA Vilmo	1929 / 05 / 24	2010/01/05
WEIMERSKIRCH Hubert	1926 / 06 / 02	2010/03/16
WITLOX Henk	1921 / 10 / 31	2010/01/10
WOLFF Yvonne	1915 / 08 / 01	2010 / 02 / 10
ZANFAGNA Bruno	1928 / 03 / 05	2010/02/03
ZYBON Otto	1921 / 10 / 07	2009 / 12 / 06



Contributions des lecteurs⁷

• A propos de Vox, bulletin de l'AIACE Internationale (NdlR)

Mme Jeannine Franchomme, ancienne présidente de notre section, nous a envoyé des commentaires sur le compte-rendu, établi par Philippe Loir, à propos du précédent CA de la section internationale, traitant de "l'affaire Vox", et de la démission de son comité de rédaction. A son avis, ce compte-rendu ne reflète pas fidèlement les discussions du CA, et nous dit-elle « en toute hypothése, on devrait laver son linge sale en famille". Nous en prenons acte.

Depuis lors une version intermédiaire du Vox vous est parvenue et un nouveau Comité de rédaction sera établi. L'affaire peut donc être considérée comme close.

• A propos de l'article « Hériter au-delà des frontières » de l'Ecrin n° 49

Monsieur Guy de Visscher nous écrit :

« J'avais noté en octobre dernier que la Commission s'intéressait à l'épineuse question des droits de succession. Malgré mes recherches auprès d'anciens collègues, je ne suis pas parvenu à obtenir cette proposition de la Commission. Je relève dans l'Ecrin n° 49 que vous avez rédigé un excellent document à ce sujet et je pense que vous pourriez m'orienter vers la source qui serait à même de me procurer un exemplaire de ce texte ainsi que le livre publié en encarté « Hériter d'un parent ».

Formule de politesse et signature

Nous lui avons répondu comme suit :

Votre courrier du 11 février 2010 m'a bien été transmis et je vous en remercie. Ci-joint, 3 textes pour vous éclairer :

- la proposition de règlement sur les successions
- l'IP (Information à la presse) et le MEMO sur le même sujet, tous deux dans le même fichier Word

Je pense qu'il sera surtout intéressant de voir la transposition en droit national et de prendre contact avec un notaire pour voir s'il est déjà informé!

Voici la référence du livre encarté http://www.senioractu.com/Heriter-d-un-parent-le-guide-pratique-de-la-succession-pour-les-particuliers a9995.html

Formule de politesse et signature

⁷ Le contenu des contributions des lecteurs n'engage pas la rédaction de l'Ecrin. Ces textes sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.



Sourions et rions un peu!

• Musique ou pas ?



Je sais que c'est illégal de télécharger de la musique sur internet mais tu dis que les trucs que j'écoute, c'est pas de la musique !



Association Internationale des Anciens des Communautés Européennes

AIACE Section Belgique

Composition du Conseil d'administration

Président André Vanhaeverbeke

Vice-présidents Thérèse Detiffe Culture et loisirs

Philippe Loir Affaires sociales Maria-Carmen Perez

Secrétaire Maria-Carmen Perez

Trésorier Gilbert Lybaert Finances, gestion des effectifs

Maria-Carmen Perez

Galbert Lybaert Finances, gestion des effectifs

Membres Louis Bellemin Groupe « Retraités semi-actifs »

Margarethe Braune Informatique

Giangaleazzo Cairoli Affaires juridiques et Correspondant

Assurances

Ian Collisson Évaluation des maisons de repos

Yvette Demory
Jean-Bernard Quicheron
Robert Schochaert
Ludwig Schubert
Eliane Van Tilborg

Culture et loisirs
Communication (Écrin)
Affaires sociales
Dossiers statutaires
Projet de maison de repos

Représentants au Conseil d'administration international

Titulaires André Vanhaeverbeke Suppléants Thérèse Detiffe

Ludwig Schubert Philippe Loir

Présence au secrétariat

Tous les jours le matin (de 9h30 à 12h30) :

Karine Pollenus

Le président est là les mardi, mercredi et jeudi a.m.1

Lundi Yvette Demory

Thérèse Detiffe Gilbert Lybaert

Mardi Jeannine Devos

Maria Teresa Petrillo

Mercredi Thérèse Detiffe

Elisabeth Haelterman Gilbert Lybaert Mari-Carmen Perez

<u>Jeudi</u> Yvette Demory

Betty Muller

<u>Vendredi</u> Mari-Carmen Perez

Maria Teresa Petrillo



Rue de la Loi 200 - B 1049 Bruxelles - Belgique - Bureau SC29 00/33 **(32) 02/295 38 42 ou 296 48 24** - Fax (32) 02/299 52 89 **E-mail : aiace-be@ ec.europa.eu** Site Internet : http://www.aiace-be.eu/

L'Écnin n° 50